

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Band:** 18 (1930)

**Heft:** 334

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259981>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour la pétition; et d'éducation civique en amenant les femmes à s'intéresser aux problèmes de la vie publique.

Après le rapport financier et l'élection des vérificatrices des comptes, M<sup>lle</sup> Arsaudeau a fait un très-vivant compte-rendu des journées passées à Sion par les suffragistes suisses; puis la parole a été donnée à M. le prof. Tanner, pour une captivante et suggestive conférence sur les méthodes modernes de publicité appliquées à la propagande suffragiste. Les conseils donnés par M. Tanner témoignent d'une psychologie si avertie de l'opinion publique, d'une compréhension si intelligente des motifs — qui au fond ne sont que des impressions et des préjugés — pour lesquels les hommes refusent le droit de vote aux femmes, et pour lesquels les femmes en ont peur ou restent indifférentes, que nous voudrions voir toutes les suffragistes s'adresser à des spécialistes si compétents pour se rendre compte de la meilleure manière de répandre leurs idées, et de les faire admettre par les électeurs, responsables en dernier ressort de la reconnaissance aux femmes de leurs droits politiques.

E. Gd.

LAUSANNE. — Le groupe lausannois de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu son Assemblée annuelle, le 20 juin, au Lyceum, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Dutoit.

L'année a été calme, après le travail intense en faveur de la pétition fédérale. L'Association n'a pas manqué d'organiser, cet hiver, ses séances mensuelles, toujours intéressantes et suivies par un groupe de fidèles auditeurs; les sujets les plus divers ont été traités, en particulier la réforme de l'alcool, qui intéresse les femmes à un si haut degré. Les efforts des suffragistes se portent maintenant sur les moyens de faire entrer des femmes dans les Commissions officielles et les rares postes officiels où elles sont admises, notamment dans les Commissions scolaires. Le rapport souligne avec satisfaction le fait que vingt Lausannoises ont été élues prudeshommes, le 17 mai, et remercie les patronnes, les employées qui ont bien voulu accepter ce mandat. Il remercie également la *Feuille d'Avis de Lausanne*, la *Gazette* et la *Tribune de Lausanne* qui acceptent des chroniques féministes régulières, et adresse de vifs remerciements à M<sup>mes</sup> Benoît et Pache, chroniqueuses de la *Gazette* et de la *Tribune*, qui passent la main à d'autres, après de nombreuses années de collaboration. Le groupe a pris acte avec regrets de la démission de membres du Comité, de M<sup>lle</sup> le Dr Marie Feyler, fondatrice de la Section, à la brèche dès le mois d'avril 1907, et de M<sup>mes</sup> Clavel et Benoît. Le groupe compte 400 membres, ce qui est fort peu, eu égard des milliers de Lausannoises et de Lausannoises qui ont signé la pétition suffragiste, et qui pourraient payer la modeste cotisation que réclame la section (2 fr.).

Le nouveau Comité est composé de M<sup>mes</sup> Ernest Bovet-David, L.-H. Pache, de M<sup>lles</sup> L. Dutoit, Antoinette Quinche, Linette Comte, avocates, S. Bonard, de M<sup>m</sup>. Maurice Muret, vice-président, et Eugène Hirzel, avocat; pour remplacer les vides, l'Assemblée a élu membres du Comité M<sup>lles</sup> M. Daepfen, journaliste, et J. Milloud, professeur. En dépit de vives protestations, M<sup>lle</sup> Dutoit, après dix ans de présidence, entend céder la place à des forces plus jeunes et a donné sa démission; elle a été remplacée par M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, avocate. M. Muret s'est fait l'interprète de tous en remerciant M<sup>lle</sup> Dutoit de ses bons et longs services, de son dévouement, de son cœur, de sa conscience scrupuleuse, de son savoir-faire, et l'a assurée de la reconnaissance des suffragistes. M<sup>lle</sup> Dutoit, qui est depuis 1916 présidente de l'Association vaudoise, membre du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, désire, on le comprend, être un peu déchargée de tant de responsabilités et de tant de travail.

Un vivant récit de l'Assemblée de Sion de l'Association suisse pour le Suffrage féminin a été présenté par M<sup>me</sup> L.-H. Pache, et, pour terminer, M<sup>lle</sup> Quinche a fait un clair exposé des revendications féministes à la nationalité de la femme mariée, revendications récentes, puisque ce n'est que depuis le XIX<sup>me</sup> siècle que les femmes perdent leur nationalité en se mariant. Or, les femmes, tout comme les hommes, tiennent à leur nationalité comme à un bien propre à l'individu qu'une disposition légale ne peut aliéner.

S. B.

## Garnet de la Quinzaine

### Samedi 5 juillet:

MONTREUX: Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères (première journée), Hôtel Helvetia, 14 h.: Séance administrative, 19 h. (à Caux): Souper et soirée récréative.

### Dimanche 6 juillet:

MORGES: Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses d'écoles professionnelles et ménagères (deuxième journée): Ecole cantonale d'agriculture de Marcelin, 10 h. 30: *La nouvelle loi fédérale sur les apprentissages*, conférence par M. le Dr Böschenstein (Berne); midi: diner en commun offert par l'Ecole; 14 h. 30: *L'utilisation rationnelle des fruits dans l'économie rurale*, conférence par M. le conseiller d'Etat Porchet (Vaud). — Visite de l'Ecole de Marcelin.

### Lundi 7 juillet:

WESEN: 15 h.: Ouverture du Cours de Vacances suffragiste. (Voir le précédent numéro du *Mouvement*.)

## Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No 1. 943.

*Prière en calculant les frais de port de tenir compte du poids des imprimés à expédier.*

*La question du suffrage féminin en Suisse*, 1 brochure de documentation comprenant des articles de M<sup>mes</sup> et M<sup>lles</sup> Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillibert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd, L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

*Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions*, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.: pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes (1904-1929)*; 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

*Rapport du Congrès de Berlin (1929)* 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

*Jus Suffragii (Nouvelles suffragistes internationales)*, organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société*. (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*. 1 brochure: 90 cent.

*L'Europe suffragiste*, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

*Carrières féminines*, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

*Monographies de carrières féminines*, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme avicultrice, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la gilette, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebélienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtpointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.